N° 90 — 1874 CIXme ANNEE Jeudi 30 Juillet

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS

Paraissant le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 7.—
expéd. franco par la poste » 8.80
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 4.—
par la poste, franco » 5.—
Pour 3 mois, » » » 2.80
Abonnements pris par la poste, 20 c. en sus. On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-Neuf 3, et dans tous les bureaux de poste.

La maison HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne Leipsic et Berlin, reçoit pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger, de même que la maison Rodolphe MOSSE, à Lausanne (Munich, Nuremberg, Vienne, Prague, Berlin, Hambourg, Brême, Francfort s. M, Strasbourg) et MM. Vérésoff et Cie, à Genève et à Paris.

PRIX DES ANNONCES :
De 1 à 3 lignes, 50 c. De 4 à 7, 75 c. De 8 lignes et au delà, 10 c. la ligne ou son espace, et 5 c. la répétition. Annonces non cantonales, 15 c. Avis mortuaires, de fr. 1 à 1.50. Pour s'adr. au bureau 50 c. Indications écrites, 10 c. — Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par rembours. Réclames 20 c. Les annonces reçues jusqu'à midi les lundis, mercredis et vendredis paraissent le lendemain.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JUILLET 1874

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrades. Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.	Baromètre en milli. — Moyenne du jour	Eau tombée.	VENT DOMINANT Direction.	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES
27	19,4	12,0	25,8	717,21	—	E-SE	faible	clair.	Orage au NO 3 h
28	16,0	13,6	19,3	716,79	11,5	N-O	»	couv.	Pl. brouil. Chaumont.

LIMNIMÈTRE en centimèt.	TEMPÉRAT. du lac
282,5	20,2
282,4	20,8

CHAUMONT

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrades. Moyenne du jour.	Minim.	Maxim	Baromètre en milli. — Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT Direction	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES
27	17,0	9,0	21,0	668,6	—	NE-SE	faible	clair	Ton. NO 3 h. s. Cim. Alpes.
28	12,6	11,0	15,6	667,5	12,2	SO	»	couvert	Pl. int. m.-s

Publication officielle

1. Le conseil d'état vient de publier sur l'élection des jurés cantonaux et des juges de paix qui doit avoir lieu vendredi, samedi et dimanche prochain, un arrêté dont voici les principales dispositions:

Vu l'article 58 de la constitution;

Vu les articles 78 et 79 de la loi sur l'organisation judiciaire, portant:

Art. 78. — Les jurés sont nommés dans chaque collége électoral par les électeurs cantonaux, dans la proportion d'un juré sur cent âmes de population.

Toute fraction au-dessus de 50 âmes de population compte pour 100.

Art. 79. — Ils sont nommés pour trois ans, par bulletin de liste, à la majorité absolue des suffrages, au premier tour de scrutin, et à la majorité relative, s'il est nécessaire de procéder à un second tour de scrutin.

Le conseil d'état arrête:

Art. 1er. — Les électeurs cantonaux sont convoqués dans leurs sections électorales, aux fins d'élire les jurés cantonaux, dans la proportion fixée dans le tableau ci-dessous.

Art. 2. — Les électeurs comprennent tous les citoyens réunissant les qualités requises par l'article 30 de la constitution, et qui ne sont point compris dans les exclusions prévues art. 33, dont la teneur suit:

Ne peuvent être électeurs ni éligibles:

1° Ceux qui exercent des droits politiques hors du canton;

2° Ceux qui sont au service d'une puissance étrangère;

3° Ceux qui ont été condamnés pour banqueroute simple ou banqueroute frauduleuse;

4° Les contribuables qui sont en retard de plus d'une année, outre l'année courante, dans le paiement des taxes qu'ils doivent à l'Etat;

5° Les interdits; ceux qui sont sous le poids d'une sentence infamante;

6° Ceux que les tribunaux ont condamné à la privation temporaire des droits civiques, pendant la durée de la peine.

Art. 3. — Sont éligibles: tous ceux qui possèdent les qualités voulues par l'article 31 de la constitution et ne sont point exclus ou dispensés par l'article 33 de la dite constitution et les articles 64, 94, 95, et 96 de la loi sur l'organisation judiciaire.

Art. 4. — Il sera procédé aux opérations électorales conformément aux dispositions de la loi du 19 avril 1871, concernant l'élection des membres du grand conseil, et d'après le mode d'élection prescrit par les articles 80 et 81 de la loi sur l'organisation judiciaire.

Art. 80. — Il est institué dans chaque collége électoral une commission chargée d'élaborer, au moins huit jours avant l'élection, une liste préparatoire des jurés cantonaux.

Cette commission est composée des députés au grand conseil représentant le collége, du juge de paix et de ses assesseurs, des conseillers de préfecture domiciliés dans le collége et des présidents des conseils municipaux ou administratifs. Elle siégera au chef-lieu du collége électoral, sous la présidence du préfet du district.

Art. 81. — La liste préparatoire des jurés sera formée à la majorité des voix. Elle sera imprimée aux frais de l'Etat, sur papier blanc et distribuée aux électeurs dans le local de l'élection.

Art. 5. — Les bureaux électoraux seront les mêmes que ceux pour l'élection des juges de paix et de leurs assesseurs. Il sera tenu deux procès-verbaux.

Art. 6. — Les bureaux électoraux de Neuchâtel, du Locle et de la Chaux-de-Fonds, siégeront les vendredi 31 juillet et samedi 1er août, de neuf heures du matin à 8 heures du soir, sans interruption, et le dimanche 2 août, de huit heures du matin à midi.

Les autres bureaux siégeront le samedi et le dimanche 1er et 2 août, aux heures qui seront indiquées par les avis publiés par les préfets.

Art. 7. — Le vote devra être terminé le dimanche 2 août, à midi. Ensuite commencera le travail des bureaux de dépouillement.

Art. 8. — Il sera remis à l'électeur une enveloppe timbrée, dans laquelle il placera la liste imprimée ou manuscrite des jurés qu'il veut nommer. Il ne doit être inscrit aucun nom sur l'enveloppe.

Art. 9. — Le bureau de dépouillement sera divisé en deux sections; l'une pour le dépouillement des votes pour l'élection des juges de paix et assesseurs; l'autre pour le dépouillement des votes pour l'élection des jurés.

Le nombre des jurés à élire dans le collége de Neuchâtel et Serrières est de 133 jurés.

Saint-Blaise, Marin, Voëns et Maley, Hauterive et La Coudre, Cornaux, Epagnier, Thielle et Wavre, 33 jurés.

Landeron et Combes, Cressier et Frochaux, Enges et Métairie-Lordel, 22 jurés.

Lignières, 7 jurés.

Auvernier, Peseux, Corcelles et Cormondrèche, Colombier, 42 jurés.

Boudry et Areuse, Bôle, Cortaillod, Bevaix, 41 jurés.

Rochefort, les Grattes, Chambrelien et les Tournes, Montmollin et Montezillon, Brot-Dessous, Fretereules et Champ-du-Moulin, 11 jurés.

Saint-Aubin, Montalchez et Fresens, Sauges, Vernéaz et Vaumarcus, Gorgiez et Chez-le-Bart, 26 jurés.

Travers, Noiraigue et Creux-du-Vent, 28 jurés.

Môtiers, Boveresse, Couvet, 39 jurés.

Fleurier, Buttes, Saint-Sulpice, Côteaux-Fées, 65 jurés.

Verrières, Bayards, 28 jurés.

Dombresson et Villiers, Pâquier, St-Martin et Chézard, Fontaines, Cernier, Fontainemelon. Savagnier, Fenin, Vilars, Saules et Engollon, 65 jurés.

Boudevilliers, Malvilliers et Jonchère, Valangin, Hauts-Geneveys, Coffrane, Geneveys-sur-Coffrane, 26 jurés.

Locle, 103 jurés.

Brenets, 16 jurés.

Ponts, Brot-Dessus et Plamboz, Chaux-du-Milieu, Cerneux-Péquignot, 39 jurés.

Brévine, 16 jurés.

Chaux-de-Fonds, Planchettes, Eplatures, 225 jurés.

Sagne, 20 jurés.

Total, 985 jurés.

AVIS DE LA MUNICIPALITÉ

2 La direction des finances de la Municipalité de Neuchâtel continue de recevoir, contre certificats provisoires et cela jusqu'à concurrence de fr. 400,000, des versements de fonds par multiples de fr. 1000, **portant intérêt à 4½ % dès le jour du dépôt** jusqu'au moment (30 juin 1875) où ils seront échangés contre des obligations définitives au porteur, également à 4½ %, munies de coupons semestriels.

Neuchâtel, le 29 mai 1874.

Direction des finances.

ANNONCES DE VENTE

M. J. Pouy, opticien

A l'honneur d'annoncer à sa bonne clientèle de Neuchâtel et des environs, et au public en général, qu'il vient d'ouvrir son magasin d'optique rue des Terreaux 7, à Neuchâtel. Il se recommande par la qualité de ses marchandises qui sont de premier choix; grand assortiment de lunettes conserves en blanc et en couleur. Grand choix de pince-nez avec monture acier, écaille, or et argent, longue-vue de toute force, jumelles marines et de théâtre. Il se recommande par la bienfacture de ses ouvrages et réparations, ainsi que par la modicité de ses prix. Il se fera un grand plaisir de se rendre au domicile des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

M. Pouy possède l'optomètre, instrument de toute précision pour mesurer la vue.

VINS

J. Troesch, rue du Temple-Neuf 2, vient de recevoir de source et provenance directe des propriétaires, des vins de France, qu'il offre garantis purs.

Beaujolais 1870, la bouteille verre perdu, fr 1.30.

Beaujolais 1872, la bouteille verre perdu, 90 centimes.

Rouge bon ordinaire la bouteille 40 cent.
Blanc » » 40 »
Par 10 pots, à 70 cent. le pot.

OCCASION

Livres à bas prix que l'on peut voir au bureau de cette feuille:

Œuvres poétiques de A. Bignan, 2 forts vol. grand 8°, fr. 3.50.

Epîtres, contes et pastorales, par Charles Reynaud, 1 vol. 8°, fr. 1.

Histoire de mil huit cent quarante, annuaire historique et politique, par Villeroy. fr. 1.

Histoire du Prince Rupert, par John Coindet, 1 vol 8°, 80 cent.

De l'essence du christianisme, traduit de l'allemand de Ullmann, par Sardinoux, 70 cent.

Annuaire des Deux-Mondes, histoire générale des divers états, années 1850 à 54, 3 gros vol. de plus de mille pages, fr. 2.50 chaque.

Epîtres de Saint-Jaques, explication pratique par A. Néander, traduit par Jean Monod, fr 1.

Précis historique de la réformation dans l'ancien comté de Montbéliard, suivi de la Vie de Guillaume Farel, 1 vol. 8°, 80 cent.

Pastilles d'Ems

en dépôt à Neuchâtel, pharmacie Bauler, et pharmacie Jordan.

Plus de douleurs de rhumatisme

Le soussigné est en possession d'un remède simple, qui guérit en peu de temps les douleurs de cette sorte. Ce remède anti-rhumatismal consiste en un anneau métallique, qui se trouve toujours en vente chez J. JŒRG,
vis-à-vis du Temple-neuf,
Neuchâtel.

Plus de goîtres

Prompte guérison du goître sans les suites fâcheuses qu'occasionnent les préparations iodées par leur usage prolongé. Traitement facile et infaillible. Prospectus imprimés. Prix: 3 fr. pour Genève. Expédition contre remboursement. Remède externe. Pharmacie DARIER, à Genève. (H-X)

9 A vendre, un grand **fourneau-potager** en très-bon état. S'adr. à Marianne Comtesse, à la grande Rochette.

FRITZ-J. PRISI

7, rue de l'Hôpital 7.

A l'honneur d'annoncer aux familles de Vieux-Châtel qui désireraient recevoir à domicile du **lait** 1re qualité, qu'elles peuvent se faire inscrire chez lui, assurant que tous ses soins tendront à continuer l'ancienne réputation de son établissement.

Toujours des chevrotins frais de la vallée de Joux.

VENTE DE RABLONS

A vendre à la Chaux-de-Fonds, la quantité de 200 toises rablons. S'adr. au bureau municipal, hôtel-de-ville, Chaux-de-Fonds.

GRANDE FABRIQUE

DE LITERIE, ÉBÉNISTERIE, TAPISSERIE

Lits en fer simples et riches, lits en bois dans tous les genres; assortiment en sommiers, matelas, traversins, oreillers, duvets, couvertures, crins et laine pour matelas, coutils, plumes, descentes de lits; confection et réparations de tous les objets de literie.

Spécialité toute particulière de lits complets

LITS EN FER FORGÉ :

Pour 65 francs	Pour 100 francs	Pour 115 francs
1 Lit en fer fort,	1 Lit en fer fort,	1 Lit de fer modèle riche,
1 Sommier garni,	1 Sommier garni,	1 Sommier garni,
1 Matelas crin d'Afrique,	1 Bon matelas crin animal,	1 Matelas crin blanc extra.
1 Traversin plumes.	1 Traversin en plumes.	1 Traversin en plumes.
Le même lit pour 2 places 90 francs.	Le même lit pour 2 places 140 francs.	Le même lit pour 2 places 160 francs.

LITS EN BOIS NOYER MASSIF :

Pour 95 francs	Pour 135 francs	Pour 160 francs
1 Lit demi-renaissance,	1 Lit demi-renaissance,	1 Lit renaissance riche,
1 Sommier garni,	1 Sommier garni,	1 Sommier garni,
1 Matelas crin d'Afrique,	1 Matelas crin animal,	1 Matelas crin blanc extra,
1 Traversin en plumes.	1 Traversin en plumes.	1 Traversin en plumes.
Le même lit pour 2 places 115 francs.	Le même lit pour 2 places 160 francs.	Le même lit pour 2 places 200 francs.

MEUBLES EN BOIS DANS TOUS LES GENRES

Lits en noyer, acajou et palissandre, tables à ouvrage, guéridons, tables anglaises, étagères, encoignures, buffets étagères, tables à coulisses, tables de nuit, toilettes anglaises, toilettes duchesses, commodes, armoires à glace, vide poches, toilettes commode et à chemin de fer, bureaux, tables à écrire, berceaux, lits d'enfants, bibliothèques, chiffonnières, secrétaires, tables de salon Louis XV, buffets de salon, bahuts, consoles, tables de jeu, bureaux.

Ameublements de salon en velours, reps et damas, canapés-lits.

Chaises cannées, paillées et rembourrées.

Exécution prompte et soignée de tous genres de meubles.

VENTE DE CONFIANCE. — MARCHANDISES ET OUVRAGES GARANTIS.

Maison PARENT, rue du Mont-Blanc, 24, Genève.

NOTA. Je me charge des fournitures complètes pour hôtels, pensions, maisons bourgeoises et autres établissements à des prix modérés et conditions avantageuses.

Vins du Beaujolais, du Mâconnais et de Bourgogne

Récoltés sur les propriétés de MM. **J. Reyssié** et **Rubat du Mérac**, propriétaires à **Fleurie, Mâcon, Charnay** (France). Prix de la pièce de 143 pots, rendue franco de tout à la cave de l'acheteur pour Neuchâtel-ville :

	1873	1872	1870
Vin rouge Mâcon petit bourgeois	115	125	145
» » bon bourgeois	125	135	150
Beaujolais Fleurie fin	190	230	280
» » mi-fin	160	190	250
Charnay fin	150	160	175
» mi-fin	130	140	155

On livre aussi en demi pièces de 72 pots, sans augmentation.

Tous ces vins, récoltés sur nos propriétés, sont garantis purs et exempts de tout mélange.

S'adr. à notre représentant F. Guillet, 6, faubourg du Lac, où l'on peut déguster et être servi promptement.

13 A vendre, une voiture d'enfant, genre poussette S'adr. au Prébarreau 3, au premier.

14 A vendre plusieurs tombereaux de **repus** bien sec pour garnir les planchers ou parquets. S'adr. à Antoine Hotz, sellier.

15 A vendre **un char à échelle** pour un cheval, plus **un eric,** le tout en bon état. S'adr. à M. Louis Guenot, tenancier de la Fleur-de-Lys, à St-Blaise.

AVIS AUX MAITRES D'HOTELS

restaurateurs, épiciers.

Grand choix de vins et liqueurs de toute provenance et à tous prix.

Malaga, Madère, Porto, Alicante, Pajarete.

Bordeaux fins et de table.

St-Vincent, à fr. 100 la pièce prise à Bordeaux.

Une collection complète des liqueurs les plus fines de **provenance directe**, aux plus justes prix

Une collection de vingt variétés de Bordeaux fins, rhum, cognac, sirops, vermouth, etc., etc

Conserves alimentaires venant d'Amérique et de Nantes.

Pour propriétaires.

Bouchons fins. — Engrais minéraux de Stassfurt. — Graines de grande culture. — Maïs de Bresse pour semer comme fourrage. — Farine de maïs et fèves pour l'engrais du bétail

Beurre fondu, saindoux, huiles d'Olive, de sesame et d'œillette, par estagnons et en bouteilles.

Bières de **Munich**, de **Steinhof**, de **Nuremberg**, de **Londres.**

Vins de Cortaillod, premier choix en bouteilles et en fûts, par quelle quantité que ce soit.

S'adr. à **H.-L. Otz, à Cortaillod.**

17 On trouve toujours chez Franz Heitler, marbrier, des

monuments funèbres

de tous genres et de tous prix.

18 On offre à vendre pour cause de départ une grande **machine à coudre** ayant très-peu servi. S'adr. au bureau de cette feuille.

ON DEMANDE A ACHETER

19 On demande à acheter une porte vitrée, moyenne grandeur. S'adr. chez F. Wasserfallen, rue du Seyon.

ETABLISSEMENTS A REMETTRE

20 A remettre, au plus vite, un magasin bien situé. S'adr. au bureau d'avis.

21 Pour de suite on offre à vendre pour cause de départ

une forge avec son outillage

bien achalandée. S'adr au propriétaire L. Banderet, maréchal à Cortaillod.

Demande de boulangerie

On cherche à Neuchâtel, de préférence, à reprendre la suite d'une boulangerie bien située et pourvue d'une bonne clientèle. Entrée au 1er septembre ou plus tard Bonnes références. Le bureau du journal donnera l'adresse.

A LOUER

23 A louer, une belle chambre meublée, située rue Purry S'adr. à Mad. Flury, rue du Seyon 4

24 Belle chambre meublée à partager avec un monsieur de bureau, plus une mansarde, rue du Seyon 2, chez Mme Grin.

35 A louer, une chambre à deux lits, rue de l'Hôpital 1.

26 A louer à un coucheur, une moitié de chambre où il y a un lit à une personne. S'adr. rue Fleury n° 7, au 1er

27 A louer une belle grande chambre meublée pour un ou deux messieurs. S'adr. Faubourg de l'Hôpital n° 28

28 A louer une chambre meublée pour un ou deux messieurs S'adr. Faubourg de l'Hôpital n° 40 et 42, entrée par la cour, au 3me.

29 A louer, une chambre à feu, rue des Chavannes 12, au second étage.

30 Un monsieur trouverait à partager une chambre avec la pension. S'adresser rue de l'Oratoire 5, chez M. Piaget.

31 A louer un bel appartement de cinq pièces et dépendances, dans une maison nouvellement construite; eau et gaz, vue du lac et des Alpes. S'adr. à P.-H. Guyot, notaire

32 A louer, pour le 1er août, deux petites chambres meublées pour messieurs. S'adresser Ecluse 4, au 1er.

33 A louer, une chambre meublée. Rue du Château 7, au second.

34 Chambre à louer à un monsieur rangé, rue de l'Oratoire 5, au 3me

FEUILLETON

L'HOMME PROPOSE, DIEU DISPOSE

HISTOIRE D'UNE FAMILLE SOUABE

Traduit de l'allemand, par M.-F. Vallon-Goudry.

I

MONSIEUR WETZLER ET SA FEMME.

Monsieur le municipal Wetzler était certainement le plus circonspect et le plus prévoyant de tous les hommes. On ne le voyait jamais que les lunettes en haut, le front pensif, les mains derrière le dos et pleines de gazettes, et toujours méditant. Le poids de sa robe de chambre le tirait presque à terre, parce que, prévoyant les trous qu'amène l'usage, il la faisait faire double. Et à mesure que les trous arrivaient, il montrait avec joie à sa femme la seconde couche d'étoffe qui, fraîche et radieuse, saluait la lumière du jour. Ses habits de sortie et ses chapeaux passaient deux fois de mode et y revenaient deux fois, parce qu'ils étaient faits d'étoffes presque inusables, impénétrables, imperméables. Sa maison, ainsi que les dépendances, jusqu'à l'étable à porcs inclusivement, étaient pourvus de paratonnerres, et c'était surprenant qu'il ne fît pas comme un certain prince de Neuwied qui portait un paratonnerre sur son chapeau.

Il va de soi que M. Wetzler faisait partie de toutes les sociétés d'assurances possibles, société d'assurance contre l'incendie, contre la grêle, sur la vie, etc., etc. Il possédait, au bord du ruisseau, une petite prairie, laquelle avait été une fois inondée et couverte par les eaux. M. Wetzler se donna toutes les peines du monde pour amener la fondation d'une société d'assurance contre les inondations. — La Feuille d'avis de la ville était presque continuellement envahie d'articles par lesquels il en appelait à la prudence et à l'esprit public de ses concitoyens. Déjà, au mois de février, il invitait à une conférence tous ceux qui prenaient intérêt à la destruction des chenilles. En mars, il engageait les habitants de la contrée à mettre régulièrement de la mort aux rats dans leurs greniers et dans leurs granges, afin d'exterminer, avant leur naissance, des milliers de générations de souris, si l'on ne voulait pas faire, au profit de ces animaux, la prochaine moisson. Bref, la vie de l'excellent homme n'était qu'une chaîne sans fin de soins et de dispositions en vue de tous les événements imaginables et inimaginables qui pouvaient atteindre lui ou d'autres gens.

Par contre, sa femme paraissait être le repos en personne. On la voyait tout le jour assise à la fenêtre, devant une petite table, sur laquelle était une corbeille pleine de bas et de chaussettes à raccommoder. Mais, à l'opposé du fameux tonneau des Danaïdes, cette corbeille se remplissait toujours, aussi souvent qu'on la vidât. Le soir, c'était devant la grande table, au milieu de la chambre, qu'on voyait Mme Wetzler, encore occupée de bas et de chaussons, mais, cette fois, des bas et des chaussons neufs Digne en cela de son mari, elle semblait vouloir munir de bas, non seulement sa maison, mais une foule de générations encore à naître.

La prudence du municipal Wetzler ne l'avait du moins pas tout à fait trompé dans le choix qu'il avait fait de cette femme. Selon son sentiment, il est toujours sage de regarder à l'argent dans la recherche d'une épouse, car, disait-il, elle n'a alors pas à craindre de se trouver dans le besoin sur ses vieux jours.

En conséquence, il épousa une orpheline : « On ne peut jamais savoir, disait-il, ce que vous apportera une femme dont les parents vivent encore. On croit souvent les gens plus riches qu'ils ne sont, et d'ailleurs un beau-père peut se ruiner dix fois avant de mourir. » — Mais il fut malheureusement trompé dans ses prévisions, car après la noce, on découvrit que la fortune de l'orpheline avait été mangée ou dissipée par son tuteur. En ce sens donc, toute la prudence du conseiller n'avait fait que lui nuire ; dans tout le reste, au contraire, il avait choisi, comme le célèbre vicaire de Wakefield, non pas d'après une brillante apparence, mais d'après des qualités solides : oh ! en cela, il avait bien réussi ! Madame la conseillère n'avait jamais été jolie ; même le soir de ses noces, l'un des invités avait fait la méchante remarque qu'elle ressemblait à une étoffe vue du mauvais côté ; on pense toujours à la tourner pour voir aussi le beau côté. — Mais ce teint sans couleur n'avait pas à craindre de se flétrir, et comme elle n'avait jamais paru très jeune, elle ne vieillit pas non plus ; vingt ans après sa noce, Mme Wetzler était toujours la même bonne maman, avec sa robe brune et sa corbeille de chaussons, telle qu'on l'avait vue déjà huit jours après son mariage.

A la vérité, elle n'était ni spirituelle, ni ravissante ; elle n'avait point de « divins sourires. » point de spirituelles saillies ; elle n'avait jamais fait un « paradis » de

35 A louer, une chambre pour un monsieur de bureau S'adr. au bureau d'avis.

36 A louer, une chambre meublée pour messieurs. Grand'rue 5, au premier.

37 A louer de suite à Vieux-Châtel et au faubourg du Crêt **deux vastes et beaux appartements**. S'adr. étude Jacottet et Roulet, Terreaux 5.

38 A louer, à Colombier, une belle chambre meublée, pour deux messieurs. S'adr. à Jacques Holzer, maitre gypseur, à Colombier.

39 A louer, pour la St-Jean prochaine, place du Port, un logement de 5 pièces et dépendances avec balcon. Eau dans la cuisine. Construction neuve et d'une agréable situation au soleil et vue sur le lac.

Dans la même maison, un grand magasin avec arrière-magasin, très avantageusement placé. L'intérieur du magasin n'étant pas terminé, pourrait l'être au gré de l'amateur, suivant le genre de commerce à exploiter. S'adresser à Antoine Hotz, rue St-Maurice.

40 Chambres garnies à louer. Vue sur le lac et les Alpes. S'adr. faub. du Château 16, au 2me.

DEMANDES DE LOGEMENTS

41 Une famille désire louer de suite

une petite propriété

dans les environs de Neuchâtel, ayant autant que possible vue sur le lac, avec petit jardin d'agrément et potager. On donnerait la préférence aux localités de Saint-Blaise, Auvernier, Colombier ou Boudry. Prière de remettre les offres et conditions au bureau de cette feuille, sous chiffre J. L. 15.

42 Une famille aisée de quatre personnes, désirerait trouver pour Noël ou plus tôt un logement à Neuchâtel. S'adr. rue du Château 18.

43 On demande à louer, de suite, pour un ménage sans enfant, un appartement de trois ou quatre pièces, situé si possible en ville. Déposer les offres au bureau sous les initiales J. J.

OFFRES DE SERVICES

44 Une fille se recommande pour aller en journée, savonner, écurer, remplacer des domestiques. S'adr. chez Mad. Virginie Borel, rue du Neubourg 21, au 1er.

45 Une jeune fille allemande, de 16 ans, désire se placer, de préférence dans un petit ménage. Elle regarde plus à un bon traitement qu'à un fort salaire. S'adr. au bureau de cette feuille.

46 Une fille connaissant les deux langues, sachant faire un bon ordinaire, désire se placer pour le mois prochain. S'adr. magasin agricole rue St-Maurice 11.

47 Une personne de grande confiance, qui va déjà depuis quelque temps pour **remplacer des cuisinières**, se recommande aux dames, en ville et à la campagne. S'adr. rue des Moulins 13 au débit de lait.

CONDITIONS OFFERTES

48 Une fille robuste et honnête trouverait à se placer comme fille de cuisine dans un hôtel de la ville, pour la fin de ce mois. S'adr. au bureau d'avis.

49 On demande de suite une jeune fille robuste, pour aider dans une cuisine. S'adr. rue des Moulins 31, au 1er.

50 On demande pour faire un ménage soigné, avec de bons gages, une fille jouissant d'une bonne santé, propre et active, pouvant fournir de bonnes références. S'adr. au magasin d'étoffes, place du Marché 3.

51 On demande pour tout de suite, une brave fille pour sommelière, si possible sachant l'allemand et le français. S'adr. au bureau d'avis.

52 Une jeune fille bien recommandée trouverait à se placer de suite comme bonne d'enfant dans un village près de Neuchâtel. S'adr. au bureau d'avis.

53 On demande pour le 1er Août, une domestique de confiance capable de diriger un ménage où il y a deux enfants. S'adresser à la boulangerie rue du Seyon 10.

54 On cherche de suite une bonne domestique, capable de faire un bon ordinaire, laver et repasser. Bons gages. S'adresser au bureau d'avis

55 Pour le 1er septembre, à la campagne, dans une famille de quatre personnes, on demande une femme de chambre au fait du service, propre, soigneuse et bien recommandée. S'adr. au bureau d'avis.

APPRENTISSAGES

56 Un établissement de crédit de cette ville demande **un apprenti**. S'adr. au bureau de cette feuille qui indiquera.

PLACES OFFERTES ou DEMANDÉES

On demande

pour une **confiserie pâtisserie** de la Suisse allemande, **un jeune homme de 14 à 16 ans**, qui aimerait faire son apprentissage. Il aurait l'occasion d'y apprendre la langue et, au surplus, il serait reçu à des conditions très-favorables. S'ad. à **Jules Roggen**, confiseur, à **Schaffhouse.** (M 1169 D)

57 On demande un jeune **maître de français** pour un pensionnat de garçons, en Pologne. S'adr. pour les renseignements et conditions à Mlle Porchat, institutrice, collége de Corcelles.

58 On demande pour une famille allemande habitant Varsovie, **une institutrice** de la Suisse française de 30 à 40 ans, d'un caractère solide et sérieux Elle doit être capable d'enseigner sa langue et l'anglais **à fond**, et de diriger l'éducation de trois jeunes filles S'adr à Mlle Louise Breguet, à Couvet, Val-de Travers.

59 On demande pour entrer de suite, à Morat, une ouvrière tailleuse. S'adresser au bureau de cette feuille.

60 Un jeune homme de Bâle, qui vient de finir son apprentissage de trois ans, dans une des premières maisons de cette ville, désirerait se placer comme **employé** dans une bonne maison de la Suisse romande. Il connaît déjà bien la langue française et peut fournir de très bonnes recommandations.

On est prié d'adresser les demandes à M. H. Schäublin, maison Ph. Suchard, à Serrières.

UN JEUNE HOMME qui a travaillé plusieurs années dans le commerce d'horlogerie en gros, et connaît la correspondance française et allemande, la tenue des livres et tous les travaux de bureau, etc., cherche une place dans un comptoir d'horlogerie. Il est muni des meilleures recommandations. S'adr. sous les initiales A. B. 22, au bureau de cette feuille.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

62 Perdu vendredi, au bord du lac, une boucle d'oreille en corail. Prière de la rapporter au bureau, contre récompense.

63 Il a été oublié un **parapluie brun** dans les caves de Ulysse Béguin, Collégiale 1. Le réclamer aux conditions d'usage.

AVIS DIVERS

La Commission d'Éducation

DE NEUCHATEL.

Met au concours deux postes d'institutrices pour classes d'apprenties. Le traitement est de fr 900 pour 10 heures de leçons par semaine pendant 10 mois. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 9 août auprès du directeur des écoles municipales. 217 N.

YVERDON

D. Meyer, chirurgien-dentiste, sera absent du 30 juillet au 11 août. 218 N.

Avertissement !

Le soussigné prévient ceux que cela peut intéresser, qu'il ne reconnaît aucun compte ni aucun achat faits, sans son autorisation expresse, par toute personne appartenant à sa maison.

F. Borel Vaucher,
Faubourg de l'Hôpital 5.

67 Une dame veuve, d'une des premières familles de Zofingue, serait disposée à prendre en pension une ou deux jeunes filles Prix: fr 800 Ecoles excellentes. Pour renseignements, s'adresser à Madame Cunier-Senn, à Neuveville, lac de Bienne.

Avis aux tireurs.

Vauquille au tir, lundi 3 août, à Auvernier. De beaux prix seront exposés pour les amateurs

Avis aux parents

ET AUX JEUNES GENS.

L'école normale évangélique libre de Peseux, près Neuchâtel, ouvrira, en octobre prochain, une nouvelle classe d'élèves instituteurs. Age d'admission, 15 ans révolus. Durée des cours, deux années pour les élèves convenablement préparés. S'adresser au directeur de l'établissement, M. J. Paroz. (216 N)

Società italiana

DI MUTUO SOCCORSO

Tutti i soci sono convocati Domenica prossima ad un' ora pomeridiana nel colleggio dei ragazzi, per assistere all' adunanza ordinaria del mese di Agosto.

I mancanti saranno multati secondo l'articolo 15.

Quelli che non hanno ancora ricevuto lo statuto potranno ritirarlo durante l'adunanza. Il Comitato.

Bal public en plein air aux **Prises de Gorgier** dimanche 2 août. Musique vaudoise.

---

la maison du conseiller Wetzler, mais bien un asile de paix et de confort bourgeois, un intérieur tranquille et doux. Elle répandait autour d'elle une telle atmosphère de quiétude, de bonheur, que non seulement les personnes d'âge mûr, mais aussi les jeunes gens les plus gais recherchaient sa société. — Maint secret anxieusement gardé était, sans qu'elle l'eût demandé, déposé dans son sein discret; elle inspirait tant de confiance!

Sans doute elle avait pris l'habitude de cette grande tranquillité par opposition à la manie inquiète et prévoyante de son mari. Elle avait déjà fait en silence bien des choses avant que le conseiller y eût seulement songé, et pendant qu'il pensait à l'avenir le plus lointain, elle pourvoyait au moment présent. C'est à elle seule, à son économie, à ses vertus ménagères que Wetzler dut de conserver le bien assez considérable que lui avait laissé son père, et qu'il aurait certainement dissipé de bonne heure, uniquement en mesures de prévoyance. — Elle avait un cœur pieux et doux; toute sa lecture était la Bible, et l'inquiétude de son mari s'évanouissait et se changeait en un tranquille sourire, quand elle lui disait, de son air calme et plein de confiance: « Mon vieux, laisse donc aussi quelque chose à faire au bon Dieu! »

D'intelligentes maitresses de maison diront sans doute que cette éternelle corbeille de bas témoignait peu en faveur des mérites de Mme Wetzler comme ménagère, une maitresse de maison ayant certainement autre chose à faire qu'à tricoter ou à raccommoder sans cesse des bas. Elles auront raison, mais pour la justification de Mme Wetzler, je dois dire que sa mauvaise vue ne lui permettait guère de faire de la couture, et que pour l'entretien du linge de la maison, elle occupait fréquemment une pauvre ouvrière boiteuse qui trouvait ainsi, dans la maison Wetzler, de l'occupation et du pain pour une bonne partie de l'année. -- Le soir, après que le conseiller Wetzler avait posé sur l'oreiller sa tête chargée de soucis, et le matin, de bonne heure, pendant qu'il dormait encore, sa femme accomplissait bien des devoirs de maison, pourvoyait à bien des choses qui, chez d'autres femmes ne se seraient faites qu'avec beaucoup de bruit et de commandements.

II

LE PREMIER FILS DE M. WETZLER.

Dieu fut bon envers M. Wetzler de ne pas lui envoyer une nombreuse famille, car les soucis qu'elle lui aurait donnés l'auraient certainement emmené avant le temps dans la tombe. Il lui en coûta déjà assez de réflexions et de nuits sans sommeil pour prévoir tous les cas possibles de l'avenir des deux seuls fils qui lui furent donnés, et y pourvoir.

A peine huit jours après la naissance de son premier fils, Mme Wetzler, commodément assise dans un bon lit, souriait avec bonheur à son poupon couché devant elle, lorsque son mari entra d'un air affairé. Il avait les mains pleines de petits cahiers imprimés qu'il étala autour du nouveau-né. Il expliqua à sa femme que c'étaient les statuts de diverses sociétés d'assurance sur la vie, et après lui avoir développé les avantages des unes et des autres, il la pria de lui désigner celle auprès de laquelle il devait assurer une rente à son fils. Bien que tous ses projets et ses idées trouvassent en général peu d'accueil auprès d'elle, il éprouvait le besoin de les lui communiquer et de la consulter. Elle lui dit: « Mon cher ami, ma tête est trop faible pour tous ces calculs; ne penses-tu pas que nous voudrions assurer notre enfant auprès d'une institution de vie éternelle avant de penser à ce qui n'est que temporaire? — Il ne comprit pas d'abord que sa femme voulait parler du baptême, mais quand enfin il eut saisi, il fut très réjoui de cette bonne idée, qui lui faisait considérer la sainte cérémonie sous un jour tout nouveau. Il assura cependant son fils pour la vie présente, bien que le directeur de la société à laquelle il s'adressa refusât de souscrire aux diverses conditions que papa Wetzler, en prévision d'innombrables événements possibles, voulait introduire dans le contrat.

(A suivre).

Anecdote.

⁂ Calino ayant deux lanternes de voiture à vendre, a mis à sa porte l'écriteau suivant:

« A vendre une calèche dont il ne reste plus que les deux lanternes. »

Mad. HUGUENIN

COUTURIÈRE EN ROBES

52, faubourg de l'Hôpital 52, au second

NEUCHATEL

Vêtements sur mesure pour dames et enfants.

Café restaurant

CHEZ PIERRE

rue de la Place-d'Armes

PIERRE FESSLER, ancien tenancier du Cercle libéral de Neuchâtel, a l'honneur d'annoncer au public qu'il a repris la suite du café Burry, rue de la Place-d'Armes. Restaurant à toute heure. Cuisine française. Table spéciale pour les pensionnaires. Consommations de premier choix.

Quiconque veut publier

une **annonce** en Suisse ou à l'étranger, peut s'épargner de la peine, du temps et des ports s'il en charge **l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler,** à Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel, Berne, Zurich, Bâle, etc., qui s'occupe exclusivement de l'expédition d'annonces dans tous les journaux du globe.

Avis aux établisseurs

Mademoiselle Bertha Sandoz se recommande à Messieurs les fabricants d'horlogerie, pour des polissages de bouts de carré. S'adr. au Tertre, n° 8, maison Meuron, à Neuchâtel.

Changement de domicile

DE LA

FABRIQUE D'HORLOGERIE

DE JAMES KAHN

Pour éviter des erreurs, je préviens le public que j'ai transféré ma fabrication d'horlogerie de Neuchâtel à

GENÈVE

rue des Alpes n° 5.

Pour toute communication, s'adresser à

James Kahn,

rue des Alpes 5, Genève.

Genève, le 1er juin 1874.

CHANGEMENT DE DOMICILE

du comptoir de L. et M. Kahn

Pour éviter des erreurs, nous prévenons le public que, dès ce jour, nous avons transféré notre comptoir de Neuchâtel à

GENÈVE

rue des Alpes n° 5.

New-York, le 1er juin 1874.

L. et M. Kahn.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Marie Rognon, blanchisseuse, demeure actuellement rue du Tertre 8, 1er étage.

L'atelier de Chaudronnerie

d'Aurèle Grospierre, est transféré rue St-Maurice 8.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Il résulte de l'enquête qui a été ordonnée à ce sujet, que les autorités françaises ont fait leur devoir sur les frontières d'Espagne.

Les transports d'armes pour les carlistes s'opèrent par les eaux neutres de la Bidassoa, sans toucher le territoire français.

Paris, 28 juillet. — M. Brisson ayant demandé que le gouvernement interdise pendant les vacances le voyage à Frohsdorff, M. de La Rochefoucauld a répondu que les légitimistes étaient libres d'agir comme ils l'entendraient afin de donner à la France un gouvernement définitif, M. le ministre de l'intérieur a déclaré qu'il interdirait seulement ce qui serait illégal et qu'il ne prendrait pas de mesures préventives.

Dans les bureaux les ministres ont exprimé le désir que les vacances ne dépassent pas le 30 novembre; ils sont en cela d'accord avec la majorité de la commission.

— On lit dans les journaux de Paris du 26 juillet:

« L'Observatoire annonce que l'abaissement de la température qui nous permet de respirer depuis trois jours, se prolongera jusqu'au 15 du mois prochain. A cette époque, il y aura un regain de chaleur, suivi d'un automne froid »

Bruxelles. 27 juillet — La conférence internationale s'est réunie de une à deux heures. Sur la proposition d'un membre, il a été décidé de garder le secret le plus absolu sur les délibérations de l'assemblée.

Espagne. — 41 arrestations ont eu lieu à Barcelone pour cause de carlisme, parmi lesquelles celles de plusieurs ecclésiastiques de la ville et de plusieurs nobles. Tous ont été conduits au fort d'Altarazemas comme représailles des fusillades des carlistes.

Un grand combat s'est livré à Castellfullit entre les colonnes des généraux Merello, Cagnas et Cirlot, et toutes les forces carlistes des provinces de Barcelone et de Gerone.

Les carlistes ont été battus avec de grandes pertes. Les chasseurs de Manille ont tué Cuchillo, et massacré deux compagnies de carlistes qui refusaient de se rendre.

Plusieurs villages, qui s'étaient soulevés en faveur des carlistes ont été brûlés.

Allemagne. — On apprend de Posen que l'évêque Janiszewsky condamné à quinze mois de prison, pour non-paiement des peines pécuniaires qu'on lui avait infligées, a été arrêté hier matin et conduit pour subir cet emprisonnement dans une localité qui n'est pas encore connue à Posen.

New-York, 27 juillet. — Une tempête et une inondation effroyables se sont déchaînées sur l'Etat de Pennsylvanie.

Les railways et leurs dépôts ont été inondés, des ponts emportés, des rochers lancés dans les rues d'Alleghany-City, qui a été partiellement inondée.

La perte en vies humaines est énorme. 55 cadavres ont été déjà retrouvés. Beaucoup de personnes manquent encore.

La dévastation a été surtout considérable dans les districts de Woodsrun et de Sawmiltrun où des corps entiers de bâtiments ont été balayés par une trombe et où plus de 50 personnes ont péri.

— Même date. — Les terrains dans les environs de Pittsburg sont inondés dans un rayon de 25 milles. La partie principale de la ville est intacte, mais les faubourgs sont entièrement dévastés.

C'est Alleghany City qui a le plus souffert, cette ville a été couverte par parties de plus de 20 pieds d'eau. Plus de 200 personnes ont péri.

L'ouragan a passé sur l'Ohio et le Kentuky endommageant les railways, les ponts et les récoltes.

NOUVELLES SUISSES

Tir fédéral. — Dimanche dernier, grâce aux torrents de pluie qui tombaient dans la matinée, le dîner a été relativement peu fréquenté. La pluie n'a pas cependant empêché les discours et les toasts; au contraire.

Après midi le temps s'est éclairci, le soleil a percé les nuages et séché les routes détrempées.

Lundi le temps était splendide, et l'emplacement de la fête a repris tout son éclat. Malgré cela, on sent que le tir touche à sa fin. Un petit nombre de bannières cantonales restent toujours au sommet du pavillon des prix. Plusieurs députations ont encore pris congé la veille.

28 juillet. — Hier au soir, à 8 heures, le tir a été fermé par une salve de 22 coups de canon.

La soirée était magnifique. La ville, illuminée de tous côtés, éclatait en feux d'artifice. Dans la cantine, une foule nombreuse et animée écoutait le beau concert donné par la Société de chant de St-Gall avec le concours de la musique de Constance. Presque toutes les bannières étaient déjà retirées du pavillon des prix, et ce matin, à 11 heures, a eu lieu la distribution des premiers prix aux bonnes cibles.

Après une marche jouée par la musique de Constance, et des paroles de remerciement et d'adieu adressées par M. Saxer, président du Comité, à tous les participants de la fête, on a lu les noms des vainqueurs.

Résultats généraux du tir: Jetons délivrés, 1,001,357, inscriptions aux bonnes cibles, 5,727: Cavalerie, 266.

Roi du tir: 1° Streiff-Luchsinger, Glaris, 1504 cartons; — 2° Staub, Wædensweil, 1497 cartons; — 3° Knecht, Saint-Gall, 710 cartons.

Mouvement de la cantine jusqu'à dimanche soir: Ont été vendus 75,000 bouteilles du vin de la fête; 17,000 bouteilles de vin d'honneur, 55 quintaux de viande par jour et 73 le jeudi.

A la liste des prix extraordinaires arrivés pendant le tir est venu se joindre un jeune bœuf enguirlandé, conduit par un berger appenzellois en costume national. Il sera offert à celui des vétérans qui aura fait le plus grand nombre de cartons.

Après la distribution des prix a eu lieu dans la cantine le banquet final qui comptait encore un nombre respectable de convives, puis à 3 heures le drapeau fédéral est solennellement conduit par le cortége des cibarres et des tireurs à la demeure du président central.

NEUCHATEL

— Le Conseil général de la municipalité se réunira vendredi 31 juillet, à 4 heures. — Ordre du jour:

1° Rapport du Conseil municipal sur la vente d'un terrain à Serrières en faveur de M. Erhard Borel.

2° Rapport sur une convention conclue avec MM. Rychner et Gisler pour l'acquisition d'une parcelle de terrain aux Parcs.

3° Nomination d'un membre de la commission d'éducation en remplacement de M. Rychner, démissionnaire.

4° Rapport sur une demande de crédit pour les enrochements à l'est de la ville.

5° Communication relative à l'expropriation des immeubles de M. Vielle-Gigon, au Tertre, pour le rélargissement de la ruelle.

— Le *Val-de-Ruz* publie dans son numéro de mercredi, les détails suivants sur l'incendie qui a éclaté samedi matin, à 6½ heures, à Boudevilliers, dans une maison qui venait d'être acquise par M. Ch. Guyot, et dont il allait prendre possession dans quelques jours avec sa nombreuse famille.

Le feu s'était répandu avec une promptitude telle que, malgré les secours les plus empressés, c'est avec peine qu'on a pu préserver la maison voisine. On sait que le feu a été communiqué au rural et à la maison d'habitation par une voiture de foin qui séjournait déjà depuis deux jours dans la grange. Un ménage qui n'était pas assuré a pu sauver presque tout son mobilier, tandis qu'un autre qui l'était, n'a rien sauvé. Un vieillard de 80 ans, qui a voulu chercher encore sa pendule, n'a plus reparu et est resté dans les flammes.

— M. Jean Küffer, employé à la Chancellerie d'état, est nommé télégraphiste pour le bureau du château à Neuchâtel, en remplacement de M. Robert Matthey, démissionnaire.

— Le poste de pasteur de la paroisse protestante-allemande de la Chaux-de-Fonds est devenu vacant pour le 14 janvier 1875.

— Dans sa séance des 21 et 28 courant, le conseil d'état a procédé à l'assermentation des membres de la cour d'appel, du ministère public et du juge d'instruction, ainsi que des présidents et suppléants des tribunaux.

— La Cour d'appel s'est constituée comme suit:

Président: M. Louis Grandpierre.
Vice-président: M. Louis Michaud.
Chambre des mises en accusation:
MM. Gacon-Roulet.
Louis Michaud.
Jean Berthoud.

RÉUNION COMMERCIALE, 28 juillet 1874.

	Prix fait	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise			700
Comptoir d'escompte du Val-de-Travers			300
Crédit foncier neuchâtelois (anciennes)		590	595
» (nouvelles)		570	575
Suisse-Occidentale			140
Société de construction		70	72»50
Hôtel Mont-Blanc			350
Actions immeuble Chatoney		550	
Gaz de Neuchâtel			6500
Banque du Locle		1300	
Fabrique de télégraphes électriques			510
Hôtel de Chaumont			350
Société des Eaux			425
Matériaux de construction			400
Actions de la Neuchâteloise		940	1000
Franco-Suisse, oblig., 5%		310	317»50
Obl. Crédit foncier 4½%			400
Etat de Neuchâtel 4%			480
Obligations municipales 4½%			400
Lots municipaux		13	15

Expertise de lait du 27 juillet 1874.

Noms des laitiers.	*Résultat au crémomètre.*
Weidel	10 % de crème.
Gygax	11 »
Hadorn	18 »
Prisi	10 »

DIRECTION DE POLICE.